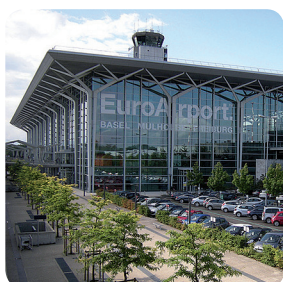
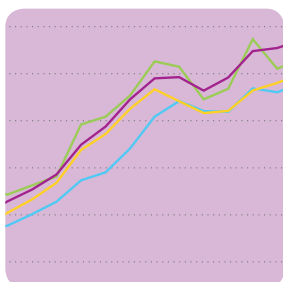
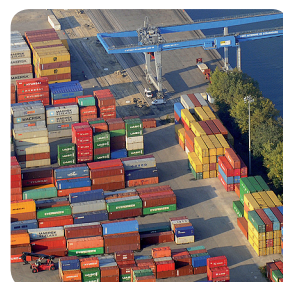
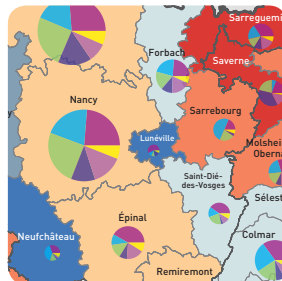


ALSACE • CHAMPAGNE-ARDENNE • LORRAINE



• • • **La trajectoire économique du Grand Est**
 • • • FORMER, INVESTIR, INNOVER POUR RETROUVER UNE DYNAMIQUE
 • • • **RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE (VERSION DU 07.10.2016)**
 • • • ADEUS • ADUAN • AGAPE • AGURAM • AUDC • AUDRR • AURM
 • • • / / / / / / / / / / / / / / / /

| OCTOBRE 2016 |



SOMMAIRE

p.3 | **PRÉAMBULE**

p.4 | **1. RÉSUMÉ POUR DÉCIDEURS**

p.4 | D'HIER À AUJOURD'HUI : PRÉSENTATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

p.8 | LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'IMPACT PARTICULIÈREMENT FORT DE LA CRISE

p.11 | LES ACTIVITÉS D'AVENIR : POIDS ET ÉVOLUTIONS DANS LA RÉGION GRAND EST

p.16 | **2. SYNTHÈSE**

p.16 | LES ACTIVITÉS

p.17 | LES TERRITOIRES

p.18 | **3. POINTS DE VIGILANCE**

p.18 | LE GRAND EST : UN TERRITOIRE TRÈS HÉTÉROGÈNE AU PLAN ÉCONOMIQUE

p.18 | HIÉRARCHISER LES TERRITOIRES OU ORGANISER LEUR SOLIDARITÉ ?

p.19 | SOUTENIR L'INNOVATION TOUT EN CONFORTANT L'EXISTANT

p.19 | TRAVAILLER AU RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE



PRÉAMBULE



Cette étude, réalisée par les 7 agences d'urbanisme du Grand Est, de l'économie régionale et de ses évolutions, s'organise en trois grandes parties.

La première propose une photographie de l'économie régionale, à deux niveaux. Dans un premier, elle est rapidement positionnée par rapport à l'économie de la « France de province ». Dans le second, elle analyse l'économie des 31 zones d'emploi qui composent la région. L'évolution de l'économie régionale et de ses zones d'emploi vient ensuite. Les transformations de long terme aussi bien que les évolutions récentes, depuis la crise de 2008, sont alors considérées.

La deuxième partie a pour vocation d'expliquer, en partie tout au moins, ces changements récents. Il s'agit alors de mettre en lumière les facteurs corrélés aux moindres performances des territoires. Sont ainsi considérées les évolutions démographiques, du revenu disponible, des qualifications...

Enfin, la dernière partie s'attache à l'avenir, au travers du poids et de l'évolution des activités dont les experts s'accordent à dire qu'elles conditionnent en partie le développement économique des territoires. Il s'agit des activités innovantes, qu'elles soient industrielles ou liées à l'économie numérique, ou encore des activités de recherche et développement qui se trouvent en amont bien souvent de l'innovation.

Ces trois parties ne prétendent pas présenter une analyse complète de la situation économique régionale. Dans chacune d'entre elles, l'attention s'est focalisée sur les aspects qui présentent un intérêt particulier dans le cadre de la réflexion conduisant à l'élaboration du SRDEII.

Le résultat de l'ensemble des analyses converge vers le fait qu'une action forte est nécessaire pour infléchir des tendances actuellement orientées vers une dégradation de la situation de l'économie de la région Grand Est et de la quasi-totalité de ses zones d'emploi.

NB : ce document constitue un « tiré à part » d'un document conséquent détaillant chacun des points de la synthèse détaillée

1 RÉSUMÉ POUR DÉCIDEURS

■ D'hier à aujourd'hui : présentation de l'économie régionale

LA RÉGION GRAND EST : UNE RÉGION QUI RESTE INDUSTRIELLE

Comparé aux autres régions françaises, le Grand Est reste une économie industrielle. L'emploi industriel pèse pour 23 % des emplois locaux (secteur privé non agricole) quand ils représentent moins de 18 % des emplois dans le reste de la France. L'industrie est particulièrement présente en Lorraine et en Alsace, mais elle est assez diffuse sur le territoire. Hormis les plus grandes agglomérations (Strasbourg, Metz, Nancy) ou celles au caractère administratif marqué (Châlons-en-Champagne, Reims), de très nombreuses zones d'emploi ont une part d'emploi industriel importante.

Des activités industrielles peu porteuses en termes d'emploi

Le Grand Est est spécialisé dans des activités industrielles comme l'automobile, la métallurgie, le textile, la fabrication de machines et équipements..., qui ont plutôt **tendance à perdre des emplois**. Un tiers des zones d'emploi, très spécialisées dans l'une ou l'autre de ces activités, sont ainsi fragilisées.

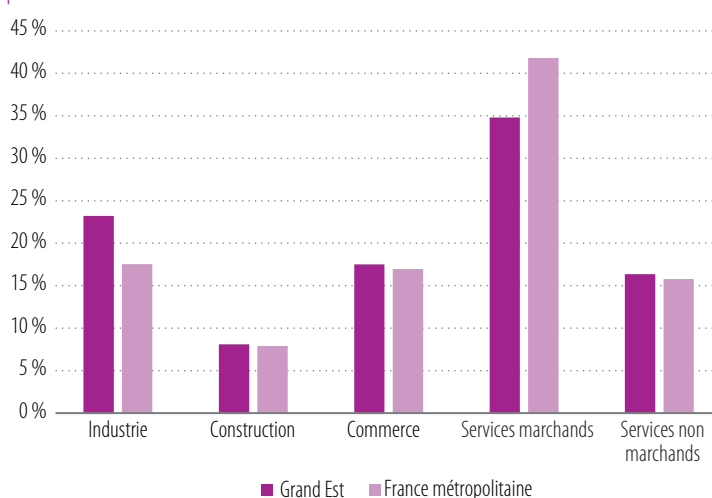
La région est également fortement spécialisée dans la fabrication de boissons, avec des spécialités de renom, le Champagne bien sûr, mais aussi les vins et bières d'Alsace.

Certaines activités sont ici sous-représentées. C'est particulièrement le cas des industries chimiques et surtout pharmaceutiques, de la fabrication de produits informatiques ou encore de l'aéronautique qui crée, au plan national, de nombreux emplois.

Une faible économie des services, très concentrée en quelques lieux

La sur-représentation de l'industrie se traduit par une **sous-représentation des services** qui, par ailleurs sont fortement concentrés dans les principaux pôles urbains. Strasbourg vient largement en tête, suivi de Metz et Nancy, puis de Mulhouse et Reims, et enfin

Part des secteurs d'activités Région Grand Est et France (Source : ACOSS)



de Troyes et Colmar. Ces 7 zones d'emploi regroupent presque 70 % des services marchands de la région. Les plus petites zones d'emploi ont non seulement une faible économie servicielle, mais, de plus, ne réussissent à attirer que des services spécifiques comme l'hôtellerie-restauration, le transport, les services aux entreprises de proximité comme la comptabilité ou les activités d'assurance ou d'intérim.

Un déficit important de services métropolitains

Même dans les plus grandes zones d'emploi, **un déficit de services de haut niveau** se fait sentir. Dans l'ensemble, la région est spécialisée dans des services relativement banals (services personnels, intérim, transport et entreposage). Certaines activités comme la recherche et développement, les activités scientifiques et techniques, la programmation informatique ou les services d'information sont largement sous-représentés.

Une territorialisation particulière des services dits non marchands

Les activités délivrées par des organismes de droit privé dans les champs de la culture, de l'action sociale, de l'éducation ou de la santé notamment ne se répartissent

pas uniformément sur le territoire régional. En Lorraine notamment, ces activités sont beaucoup plus fortement implantées, ce qui peut traduire des arbitrages entre secteur public et secteur privé spécifiques ou la marque de politiques régionales différentes.

UNE RÉGION EN PERTE D'ATTRACTIVITÉ

L'analyse de données macroéconomiques comme l'évolution du PIB, de la valeur ajoutée produite, des exportations des anciennes régions ou des départements montre que **des changements majeurs sont en cours** depuis, pour simplifier, le début de la décennie 2000.

Un essoufflement de la richesse produite

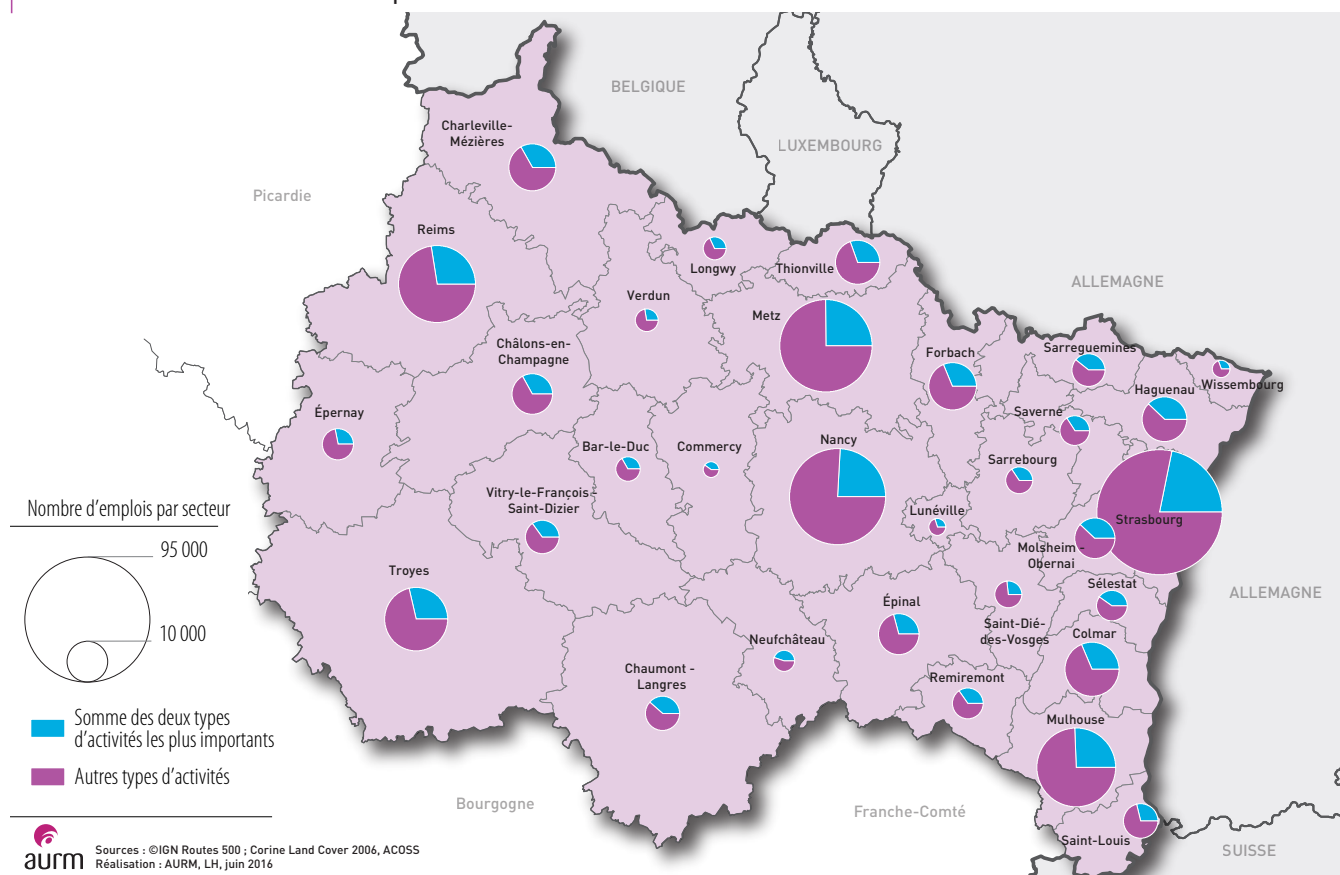
La valeur ajoutée produite dans les trois anciennes régions croissait à peu près au rythme national jusqu'à la toute fin des années 90. Le début de la décennie 2000 marque un tournant qui ne se dément pas depuis. La valeur ajoutée nationale augmente de 38 % entre 2000 et 2013, mais la valeur ajoutée alsacienne ne croît que de 28 %, celles de Lorraine et de Champagne Ardenne atteignent à peine 20 %. La spécialisation industrielle des territoires du Grand

Est explique cette relativement **faible croissance de la valeur ajoutée produite** (en euros courants), du fait de la baisse des prix relatifs des produits industriels. Dans le reste de la France, une bonne partie de la croissance de la valeur ajoutée est portée par la croissance des activités de services aux entreprises. Dans nos territoires, la croissance de ces activités de services est beaucoup plus faible qu'en France.

Des emplois qui perdent en productivité

Dans un contexte où les prix des biens industriels baissent, la solution pour les entreprises est d'augmenter la productivité des emplois pour maintenir une marge satisfaisante. Manifestement, ce n'est le cas dans aucune des anciennes régions. Le PIB par emploi alsacien était largement supérieur au PIB par emploi national, mais, depuis le début des années 2000, sa progression est nettement plus faible qu'en France si bien qu'il n'y a quasiment **plus d'écart entre la productivité d'un emploi français et alsacien**. La Lorraine part, elle, d'un PIB par emploi plus faible que le PIB par emploi national et les écarts se creusent, notamment depuis 2005. Seule au final la Champagne Ardenne voit la productivité de ses emplois croître au rythme national.

Des services concentrés dans les espaces urbains



L'attractivité du territoire en question

Qui dit emplois moins compétitifs, dit territoires moins attractifs. La région ne peut plus mettre en avant l'excellence de sa main d'œuvre, sa forte productivité ou son niveau de qualification. Elle est maintenant **concurrencée par d'autres régions** et d'autres pays pour l'accueil d'investissements étrangers dans les activités industrielles. Et ce alors que le territoire régional se montre peu attractif pour des investissements dans les activités de prestations intellectuelles (services aux entreprises) ou la recherche et développement. Un écart risque de se creuser entre le Grand Est et les régions comme Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et naturellement Ile-de-France, qui sont attractives à la fois pour des investissements productifs et pour des investissements dans le domaine de l'innovation et des services aux entreprises.

LA CRISE DE 2008 COMME RÉVÉLATEUR

C'est dans ce contexte d'essoufflement de l'économie régionale, entamé depuis 2000, que survient la crise de 2008. Elle va se traduire par une perte nette d'emplois, essentiellement dans l'industrie, la construction et le commerce ; perte que ne compensent pas les emplois créés dans les activités de services.

Au plan sectoriel : quasiment toutes les branches industrielles perdent de l'emploi

Les activités industrielles sont les plus touchées avec une perte nette de 34 900 postes, soit une réduction de 10 % des effectifs, bien plus importante que les pertes d'emplois industriels en France. Quasiment toutes les activités industrielles du Grand Est ont sur-réagi à la crise. En volume, les pertes sont concentrées dans l'automobile, le travail des métaux et la métallurgie, l'agro-alimentaire, la plasturgie, l'industrie du meuble...

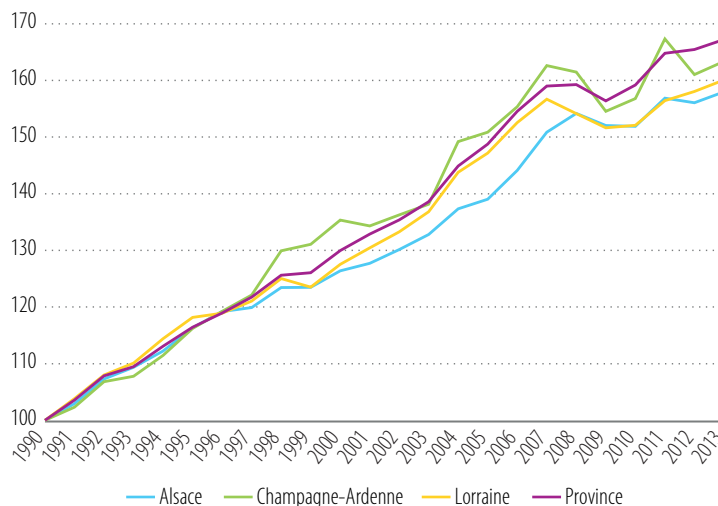
Suivies par la construction et le commerce

La construction perd 12 500 postes avec un pourcentage de pertes plus élevé qu'au plan national. Dans le commerce, 7 300 emplois sont perdus. Le fait saillant est que le commerce de détail continue d'être créateur d'emplois en France, alors que les effectifs baissent en région.

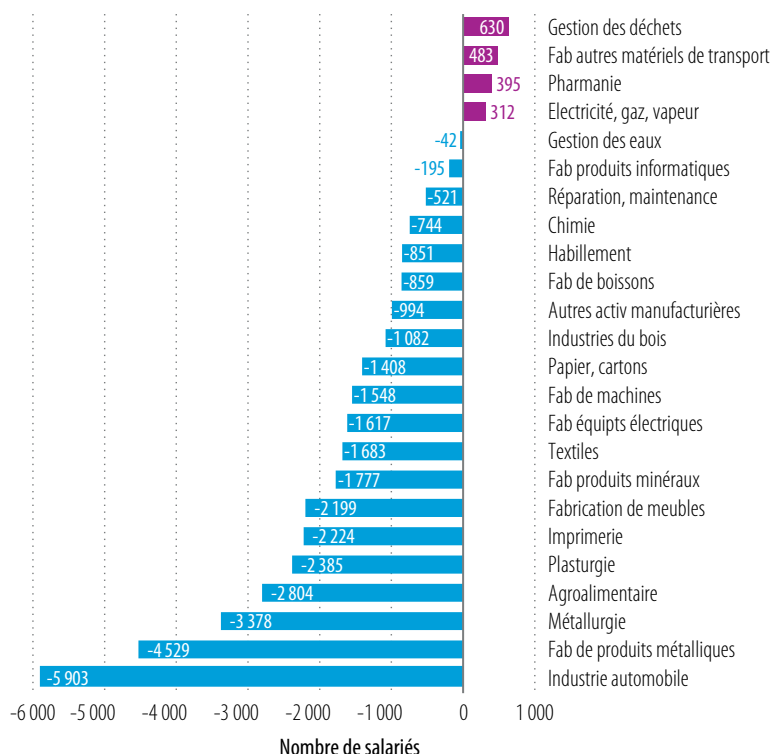
Les évolutions des services marchands sont contrastées

Tout se passe comme si les activités plutôt orientées vers le grand public étaient en perte de vitesse, alors que les activités orientées vers les entreprises comme les activités de soutien aux entreprises, les activités scientifiques et techniques résistaient mieux. Hormis le secteur du transport et entreposage qui pâtit probablement du ralentissement industriel et dans

Évolution en base 100 du PIB par emploi des 3 anciennes régions et de la France de province (Source : comptes nationaux)



Évolution des effectifs salariés entre 2009 et 2014 dans les principales activités industrielles du Grand Est (Source : ACOSS)



la branche du commerce de gros. Au final, les services marchands n'ont progressé que de 3 800 emplois, grâce au rebond de l'intérim notamment.

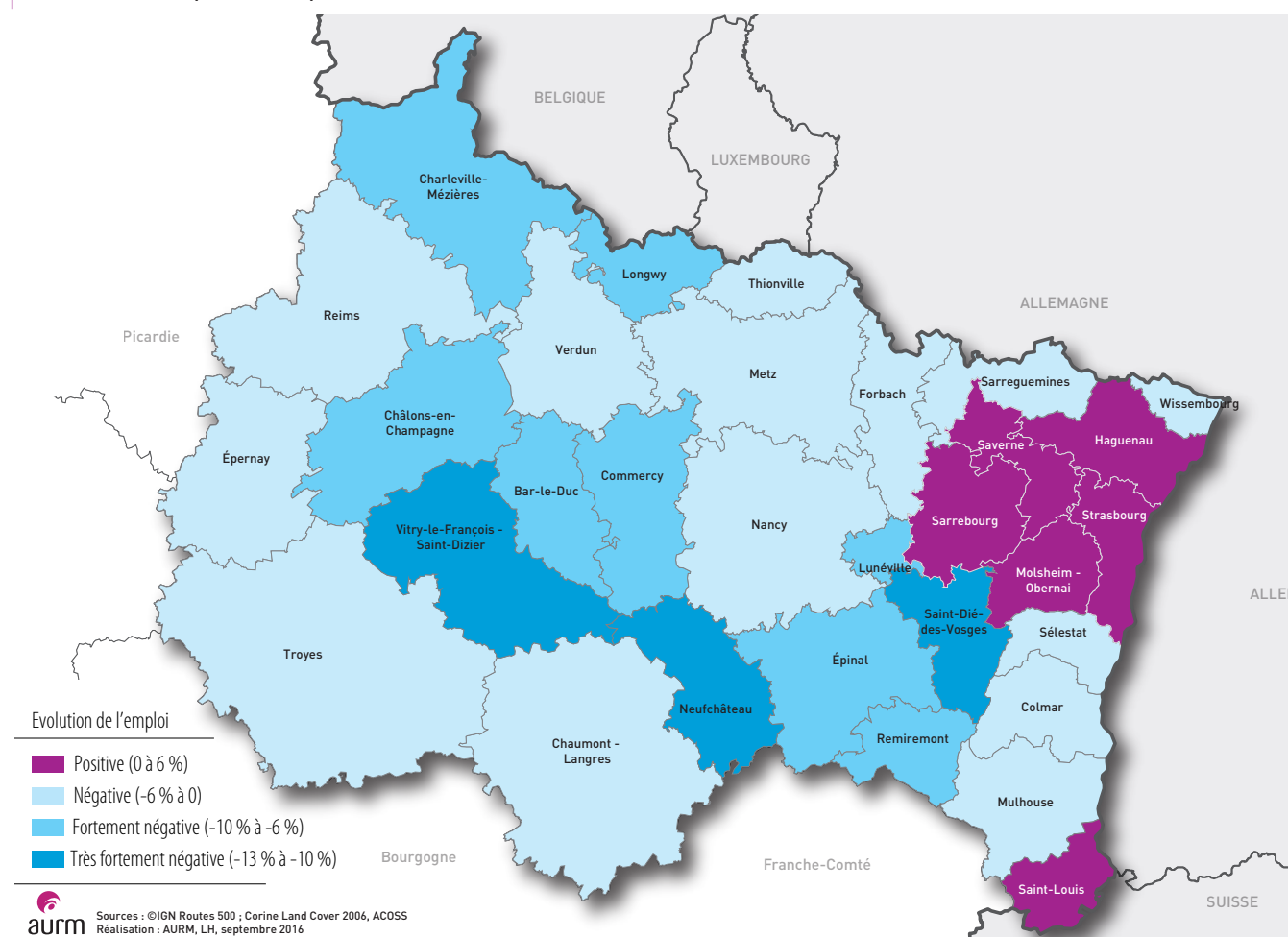
Une réserve d'emplois : l'action sociale et médico-sociale

C'est donc dans les activités non marchandes que sont créés l'essentiel des emplois dans le Grand Est. Les activités récréatives, associatives, culturelles et autres créent à peu près 1 000 emplois, même chose pour les activités de santé quand l'action sociale, à elle seule, en crée 7 800. Cette forte croissance (8 %) est toutefois inférieure à ce qui est constaté dans le reste de la France (10 %).

Au plan spatial, seules 6 zones créent de l'emploi sur la période

Quatre de ces zones sont situées dans le Bas-Rhin, rejointes par celles de Sarrebourg et de Saint Louis. La dynamique des grandes villes ne suffit pas à générer de la croissance de l'emploi : les zones d'emploi de Reims, Metz, Nancy, Troyes, Mulhouse voient leur emploi régresser.

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014



■ Les facteurs explicatifs de l'impact particulièrement fort de la crise

Pour savoir quelle est la part des emplois perdus à cause de facteurs sectoriels généraux s'appliquant partout sur le territoire national (effet structurel), et la part des pertes due à des caractéristiques locales (effet local), une analyse « structurelle-résiduelle » a été menée. N'ont été prises en compte que les activités totalement marchandes, en excluant les services comme la santé, l'action sociale, l'éducation etc. qui sont globalement créateurs d'emplois et qui relèvent d'une autre logique économique. Dans le Grand Est, la plus grande partie des 100 000 emplois perdus s'explique par des effets locaux négatifs.

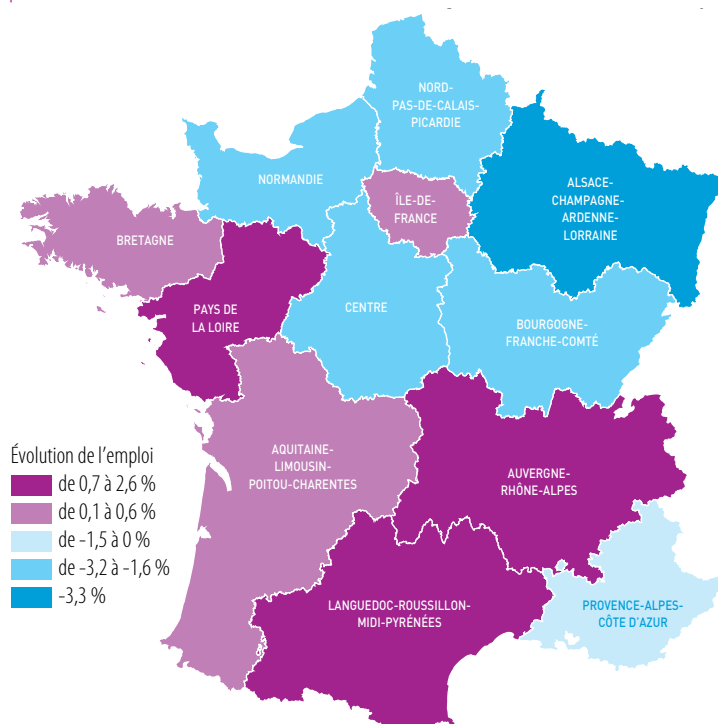
LES FACTEURS LOCAUX SONT DÉTERMINANTS

Entre 2008 et 2014, la baisse des effectifs a été beaucoup plus forte dans notre région qu'en France. Certes l'Alsace a mieux résisté que la Lorraine ou Champagne Ardenne, la zone d'emploi de Saint Louis ayant même réussi à retrouver le chemin de la croissance. Mais, dans l'ensemble, **la dégradation de l'économie du territoire est plus marquée qu'en France**. Plus grave, cet écart s'accroît à partir de 2012 quand l'emploi rechute.

La spécialisation sectorielle des zones d'emploi n'explique qu'une petite partie des pertes d'emploi. Le fait d'avoir beaucoup d'emplois dans des activités industrielles fortement impactées au plan national par la crise conduit à une perte de 20 000 emplois. Ce n'est donc qu'une partie des pertes d'emplois qui peut être expliquée par des effets structurels ; seules 6 zones d'emploi doivent l'essentiel de leurs pertes d'emploi à leur spécialisation dans des activités où l'emploi décline de manière générale.

Dans le Grand Est, 40 000 emplois sont perdus en raison d'effets locaux. Ces effets locaux n'épargnent pas les cinq plus grandes agglomérations de la région, contrairement à ce qui se passe dans la majorité des grandes agglomérations françaises. Si les zones d'emploi de Strasbourg, Nancy et Reims s'en sortent moins mal grâce à une plus grande diversité de leur tissu économique, celles de Metz et Mulhouse pâtissent à la fois d'une spécialisation sectorielle défavorable et de forts effets locaux négatifs. Le reste des emplois perdus est dû à l'environnement macroéconomique national qui a touché toutes les régions.

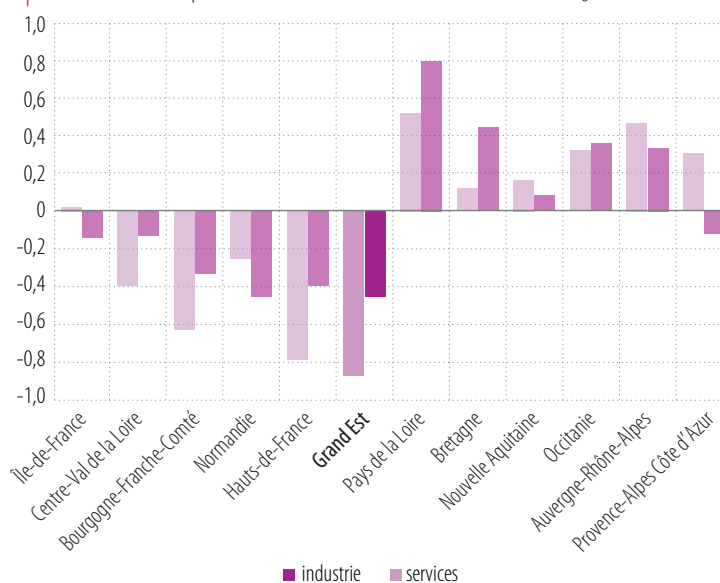
Effet local dans l'évolution de l'emploi de 2008 à 2014 (en %)
Emploi salarié du secteur marchand non agricole (Source : Acoess)



Note de lecture

L'effet local est tout ce qui ne résulte pas des évolutions sectorielles nationales. Il mesure la « performance » ou « contre-performance » d'un territoire en termes de créations d'emploi. La contre-performance du Grand Est est la plus marquée de toutes les régions.

Contributions de l'industrie et des services productifs à l'effet local durant la période 2011-2014 (source : Acoess ; calculs : agences)



LES FACTEURS LOCAUX IDENTIFIÉS

La faible progression des revenus par habitant

Les revenus disponibles des ménages par tête étaient, de 2000 à 2005, supérieurs à ceux des ménages français de province. Ces revenus alimentaient la consommation de biens et de services par les ménages. A compter de 2006, et jusqu'aux dernières données disponibles, soit 2013, **les revenus des ménages du Grand Est ont beaucoup moins progressé que la moyenne de province**. L'écart entre la croissance des revenus nationaux et celle des habitants du Grand Est devient particulièrement fort à compter de 2008 et ne se dément pas depuis. Cette baisse relative de revenu a pu entraîner **une baisse de la consommation**. Elle expliquerait cette spécificité régionale : les baisses d'emploi entre 2008 et 2014 sont surtout dues aux activités de proximité, dites présentesielles, qui produisent des biens et des services destinés à la population présente sur le territoire.

Une faible croissance démographique

Dans le Grand Est, la croissance démographique est très faible : à peine 0,6 % de 2008 à 2013. C'est la plus faible de toutes les régions métropolitaines françaises. Cette faible croissance démographique est alimentée par **des départs de population** qui ne sont pas compensés par le solde naturel. C'est dire, contrairement aux autres régions, qu'il n'y a pas de population additionnelle qui vient soutenir la consommation, ce qui renforce les difficultés des activités destinées aux populations locales.

Le manque de dynamisme des activités productives

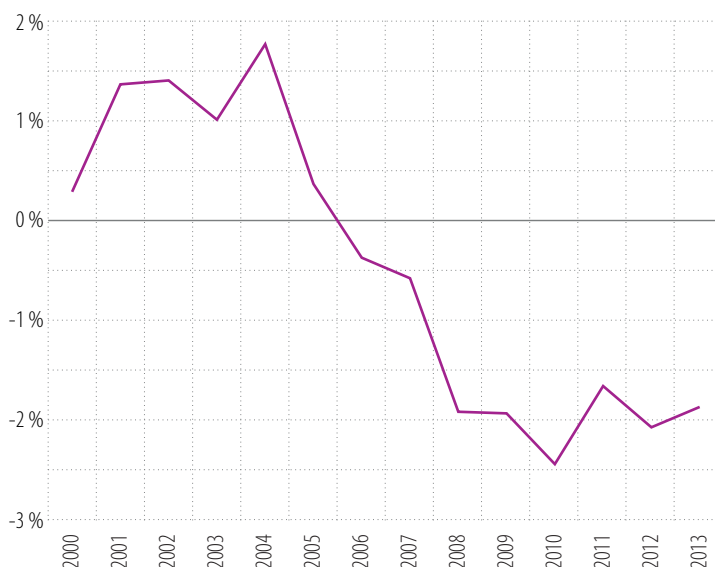
Le ralentissement démographique ou des revenus sont des processus endogènes. Ils découlent du manque de dynamisme des activités productives qui ne créent pas d'emploi et donc n'attirent pas de population nouvelle, ou en suppriment. Dans ce cas, le revenu de salariés licenciés baisse avec l'entrée au chômage. Tout cela contribue au faible dynamisme des activités présentesielles.

En décomposant les activités productives (constituées des activités industrielles et des services aux entreprises), il apparaît, bien entendu, que les activités de production, industrielles, perdent des emplois. Mais une particularité de la région Grand Est est que **les activités de services liées à l'industrie ont beaucoup plus comprimé leurs effectifs depuis 2011 que dans les autres régions françaises**. Cela est peut-être le signe que ces activités de services sont fortement liées aux industries locales, que leur marché reste très « local ». Une régression de l'industrie se traduit alors par une régression des services liés, plus forte que ce qui est constaté dans les autres régions du nord-est de la France qui ont également subi des pertes d'emploi industriel.

La situation se dégrade. Pendant la période 2008-2011, les services liés à l'industrie contribuent positivement aux dynamiques d'emplois dans 20 zones d'emploi. Elles ne sont plus que 6 dans ce cas en 2014.

Revenu disponible des ménages par habitant du Grand Est écart en % à la moyenne de la province

(source : Insee, comptes régionaux des ménages)

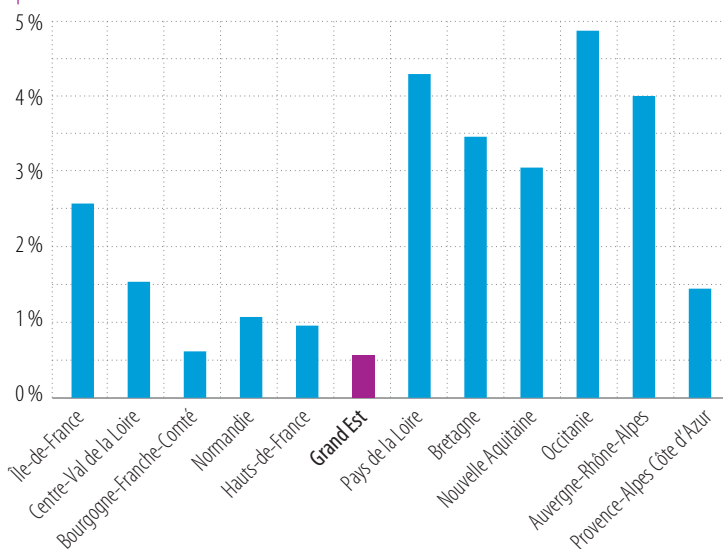


Note de lecture

Le revenu disponible agrège les revenus d'activité et de patrimoine ainsi que les prestations sociales, desquels sont déduits les cotisations sociales et les impôts. Ce revenu par tête est désormais inférieur de 2% environ au niveau moyen de la province après lui avoir été supérieur.

Croissance démographique des régions de France de 2008 à 2013

(Source : Insee recensement)



Le manque de qualification de la main-d'œuvre industrielle

Comparée à d'autres régions de la moitié nord de la France : Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, l'industrie locale emploie moins de salariés parmi les plus qualifiés. **Le déficit est particulièrement marqué en matière de cadres et de professions intermédiaires** telles que les techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres. Comparée aux régions de la partie sud de la France, l'industrie du Grand Est souffre par contre **d'un déficit de professions intermédiaires administratives et commerciales.**

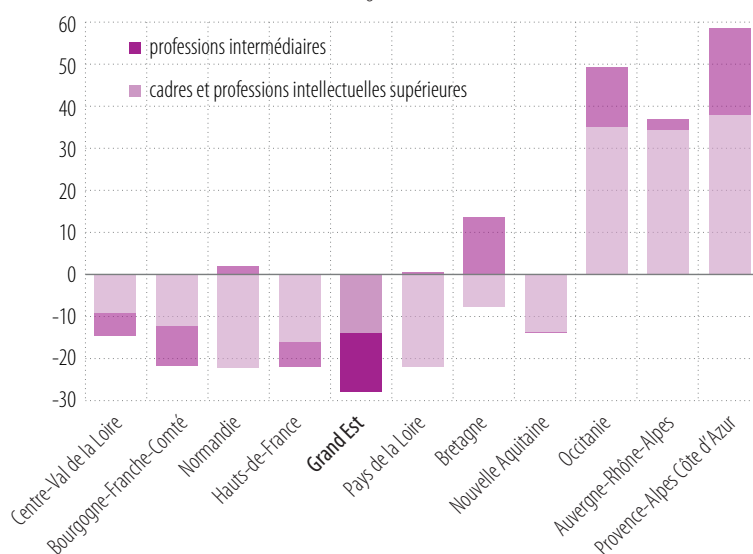
Ce déficit s'accroît depuis 2008, et plus fortement que dans les autres régions au caractère industriel (Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France...). Et ce tandis que les régions sud, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, continuent de connaître un fort surplus de cadres et de professions intermédiaires. Cette disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée constitue sans doute l'une des raisons de l'attractivité constatée de ces régions pour les investisseurs.

Il est possible d'avancer qu'une bonne partie des établissements industriels de la région Grand Est sont des établissements de production, des assembleurs, dépendants d'entreprises dont le siège est extérieur à la région et notamment en Allemagne et en Suisse (pour ce qui concerne l'Alsace notamment). Il en résulte alors **un degré de technicité moindre** dans ces établissements et une grande faiblesse des emplois technico-commerciaux car ces établissements ne développent pas de marchés propres.

Quoi qu'il en soit, l'industrie du Grand Est apparaît comme intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, ce qui peut davantage l'exposer à la concurrence de régions ou de pays où le coût du travail est plus faible. 22 des 31 zones d'emploi de la région sont concernées par ce manque de salariés industriels qualifiés et, dans 13 d'entre elles, ce déficit s'accroît. Sont particulièrement concernées les zones d'emploi de Mulhouse et de Metz qui figurent parmi les principales zones pourvoyeuses d'emplois industriels.

Surplus ou manque de salariés les plus qualifiés dans l'industrie pour 1 000 emplois salariés du secteur en 2013

(Source : Insee recensement; calculs : agences)



■ Les activités d'avenir : poids et évolutions dans la région Grand Est

Selon les experts, **certaines activités conditionnent en grande partie l'avenir des économies**, qui seront de plus en plus intensives en connaissance et incorporeront toujours davantage d'innovations. Sont concernées en premier lieu les activités de **recherche et développement**, qui sont en amont de l'innovation. Puis viennent les activités qui, selon l'OCDE, sont les plus innovantes. Parmi celles-ci figurent notamment les activités liées à la production de technologies de l'information ou de services d'information (en termes plus généraux : **l'informatique et le numérique**) ou encore quelques **activités industrielles** particulièrement innovantes. Enfin, il a semblé nécessaire d'ajouter une catégorie composée **des prestations intellectuelles**, soit les activités de conseil, d'expertise et d'ingénierie qui non seulement prennent une place croissante dans la valeur ajoutée nationale, mais dont la présence conditionne de plus en plus l'attrait d'établissements industriels sur un territoire.

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les activités de recherche et développement conditionnent l'innovation. On peut donc mesurer l'effort que chaque région consacre à la R&D en part de PIB régional ou encore en nombre d'emplois de chercheurs dans les centres de

recherche. Ces deux premiers indicateurs sont imparfaits dans la mesure où des personnes peuvent être employées à des activités de recherche et de conception dans des entreprises dont ce n'est pas l'activité principale. Il faut donc recourir à une analyse fonctionnelle des emplois pour avoir une image plus générale des activités de recherche et développement.

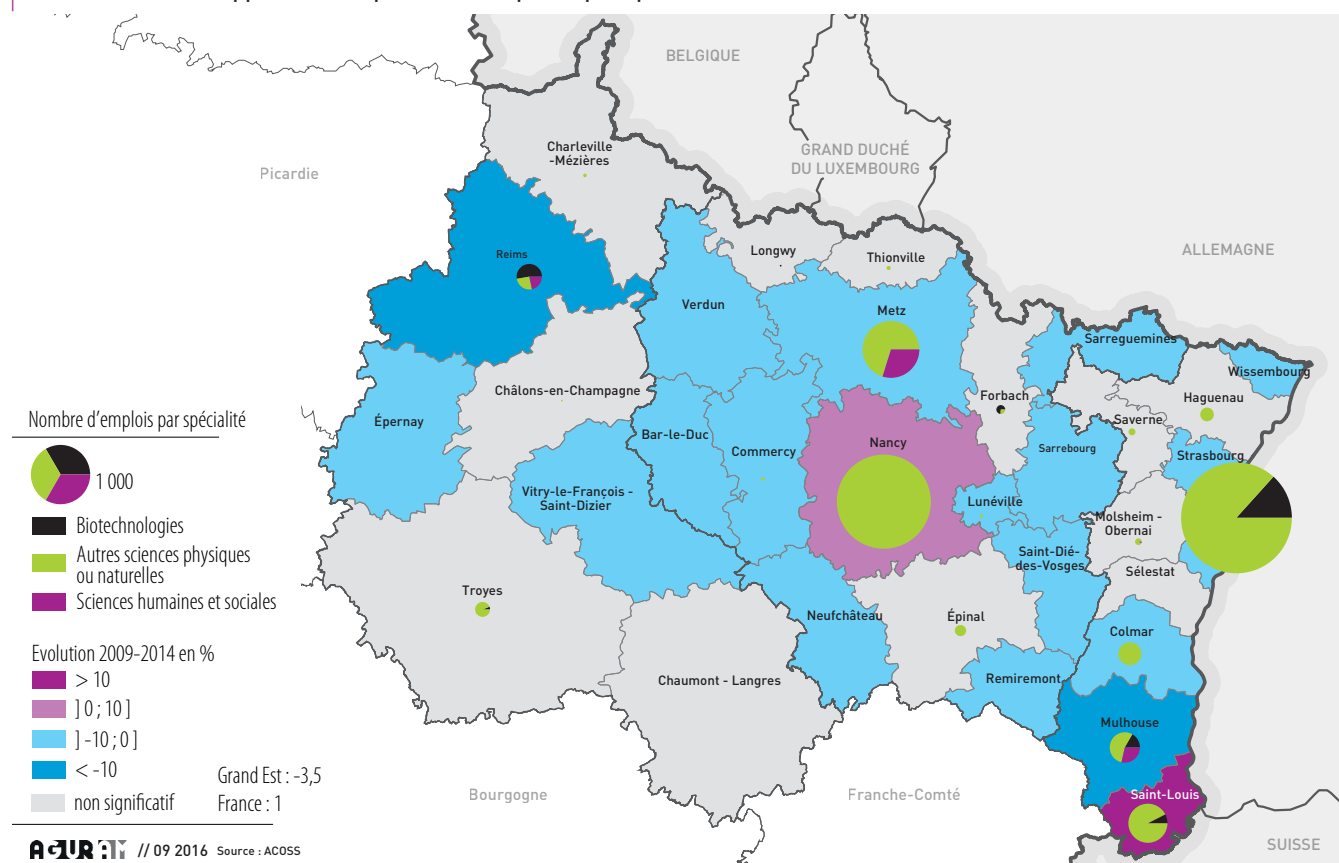
Un effort régional insuffisant en matière de R&D

Alors que l'Europe vise 3 % du PIB consacré à la R&D, le Grand Est n'y consacre que 1,3 % de son PIB, ce qui place la région en avant dernière position des régions françaises, juste devant les Hauts-de-France. L'effort de recherche ne progresse que de 0,2 point entre 2001 et 2013 là où des régions comme Occitanie, Pays de Loire et PACA ont accru respectivement leur effort de 1,1, 0,9 et 0,6 point. Ce qui permet d'ailleurs à la région Occitanie de dépasser l'objectif européen de 3 %.

Le constat est identique si l'on aborde la question par les effectifs de chercheurs. Ils ne représentent qu'1 % des salariés du Grand Est là où Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie dépassent 2-3 %.

Ce déficit d'investissements dans la R&D n'est pas dû à un moindre effort public ; il est relatif à la **faiblesse de l'investissement privé**, des entreprises, dans ce domaine. En France, l'effort de recherche des entreprises représente 1,3 % du PIB, l'effort régional des entreprises ne représente que 0,6 % du PIB régional. Qui plus est, les dépenses de recherche dans le Grand Est sont très concentrées (54 %) dans quatre activités :

Recherche et développement : emplois salariés privés par spécialité et évolution



automobile, métallurgie, fabrication de machines et industrie pharmaceutique. Dans les autres régions (hormis Bourgogne-Franche-Comté), on constate que l'effort est partagé par un plus grand nombre d'activités. Un signe à suivre est l'effort de recherche orienté vers les industries de moyenne-faible intensité technologique en Lorraine qui signifie peut-être un effort pour repositionner (en gamme, en produits) ces activités pas assez compétitives.

Les centres de recherche privés en faible nombre

Les 370 établissements de recherche privés du Grand Est sont concentrés dans quelques zones d'emploi : Strasbourg, Nancy qui, à elles deux, regroupent les trois quart des emplois, suivies par Mulhouse, Reims... Néanmoins la croissance régionale du nombre d'établissements de recherche est inférieure à la croissance nationale : 60 % entre 2009 et 2014, contre 70 % d'établissements en plus en France. Les effectifs salariés (8 400 postes) ne représentent **que 0,6 % de l'emploi salarié privé contre 0,9 % en France**. Surtout, les effectifs sont en baisse de 3,5 % alors que les effectifs salariés de la recherche en France croissent de 1 % entre 2009 et 2014. Les zones d'emplois de Reims, Mulhouse et même Strasbourg perdent ainsi des emplois.

Les emplois de conception-recherche

Ces emplois, dans des entreprises dont la mission première n'est pas la recherche, ne représentent que 1,8 % de l'emploi total dans le Grand Est, là où ils représentent 2,2 % de l'emploi en France de province. Ce constat nous renseigne sur la nature du tissu économique : **plutôt orienté vers la production et peu vers l'innovation ou la conception de nouveaux produits**. L'écart s'accroît avec des régions comme l'Île-de-France (4,7 % des emplois), l'Occitanie (3,1 %), Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Pays de Loire qui caracolent au-dessus de la moyenne nationale. Le nombre d'emplois consacrés à la conception-recherche y augmente fortement (+11 % entre 2008 et 2013 en Occitanie !). La région Grand Est voit au contraire se réduire les effectifs consacrés à la conception et à la recherche.

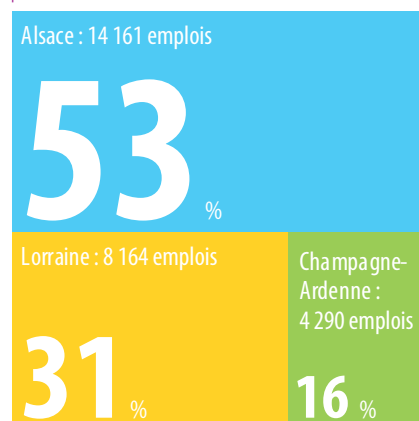
LES ACTIVITÉS INNOVANTES

Toutes les activités peuvent (et, devrait-on dire, doivent) être innovantes. Mais, à défaut d'une enquête précise sur l'innovation dans les entreprises du Grand Est, la question ne peut être abordée qu'au travers de la nomenclature établie par l'OCDE, qui comprend les activités industrielles ou servicielles autour de l'information (l'informatique ou le numérique, les télécommunications), les activités audiovisuelles qui sont peu représentées dans le Grand Est, bien que leur poids dans l'ensemble des emplois soit similaire à celui observé en France de province, et quelques activités industrielles dans les domaines de l'instrumentation et du trio chimie-pharma-plasturgie.

Le numérique en retrait

Les technologies et services de technologie de l'information sont certes forts de 26 000 emplois dans le Grand Est. Ces activités ne représentent **toutefois que 2 % de l'emploi salarié marchand** contre 3,9 % dans le reste de la France... Le contraste est d'autant plus fort si l'on tient compte de la répartition spatiale de ces emplois qui s'écarte fortement de la répartition spatiale de l'emploi salarié. L'essentiel (53 %) des emplois dans « le numérique » est situé en Alsace, 31 % en Lorraine et 16 % seulement en Champagne Ardenne.

Répartition des emplois salariés privés dans le numérique en 2014 (Source : Acoess)



Les emplois dans le numérique en 2014 (Source : Acoess)

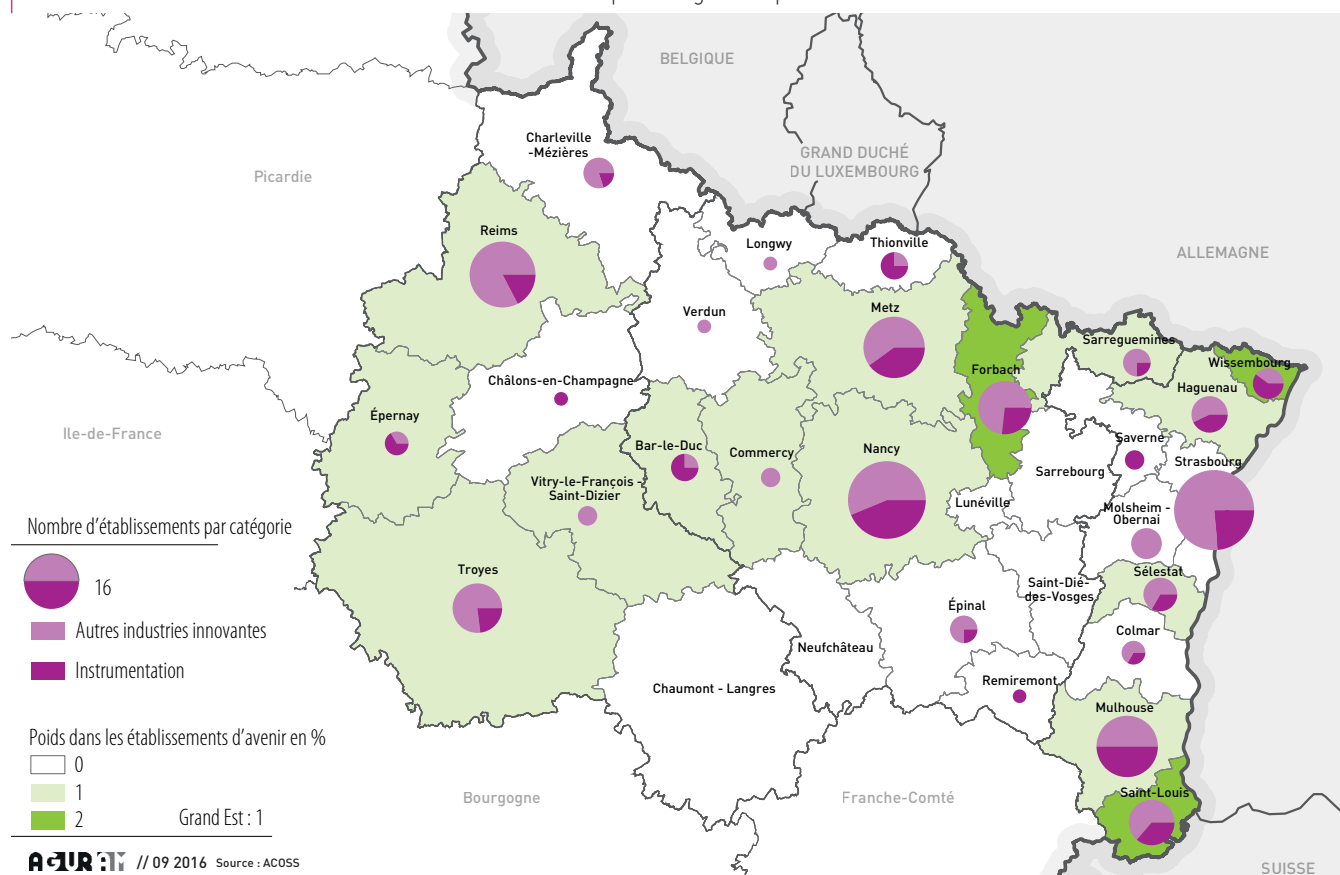
	Production de technologies de l'information	Services de technologies de l'information	Autres services de technologies de l'information	Emplois salariés dans le numérique
Champagne-Ardenne	871 (20 %)	1 361 (32 %)	2 058 (48 %)	4 290 (100 %)
Lorraine	643 (8 %)	3 456 (42 %)	4 065 (50 %)	8 164 (100 %)
Alsace	2 482 (18 %)	6 756 (48 %)	4 923 (35 %)	14 161 (100 %)
Grand est	3 996 (15 %)	11 573 (43 %)	11 046 (42 %)	26 615 (100 %)
France	74 609 (11 %)	413 871 (60 %)	201 445 (29 %)	689 925 (100 %)

Un déficit marqué dans le « cœur du métier »

Les activités étant hétérogènes, il faut les décomposer par types d'activités pour avoir une vision plus claire de la situation. Le Grand Est a légèrement plus d'emplois qu'au plan national dans les technologies de l'information. La Champagne Ardenne et l'Alsace ont ainsi 15 % des effectifs de la filière occupés dans la production de cartes électroniques, de composants, d'ordinateurs alors que ces activités ne représentent que 11 % des effectifs nationaux de la filière. La Région a également beaucoup **plus d'emplois dans les activités annexes de la filière « numérique »**, soit les activités de télécommunication, la réparation et le commerce de gros d'ordinateurs ou de logiciels. La part de ces activités est de 29 % en France ; elle atteint 48 et 50 % en Champagne-Ardenne et en Lorraine. C'est dire que **le cœur de métier du numérique**, soit les activités de conseil en systèmes et logiciels informatiques, l'édition de logiciels système et de réseau, la programmation informatique, le traitement de données, les portails internet etc. qui représentent 60 % des emplois « du numérique » en France, **ne représentent que 43 % des effectifs régionaux**. L'Alsace s'en sort un peu moins mal avec 48 %, puis vient la Lorraine (42 %) et enfin Champagne-Ardenne où seulement 32 % des effectifs de la « filière » sont employés dans ces activités spécifiquement informatiques.



Nombre d'établissements dans les industries innovantes par catégorie et poids dans les établissements d'avenir en 2014



Un signe d'espoir ? Les effectifs croissent dans le « cœur de métier »

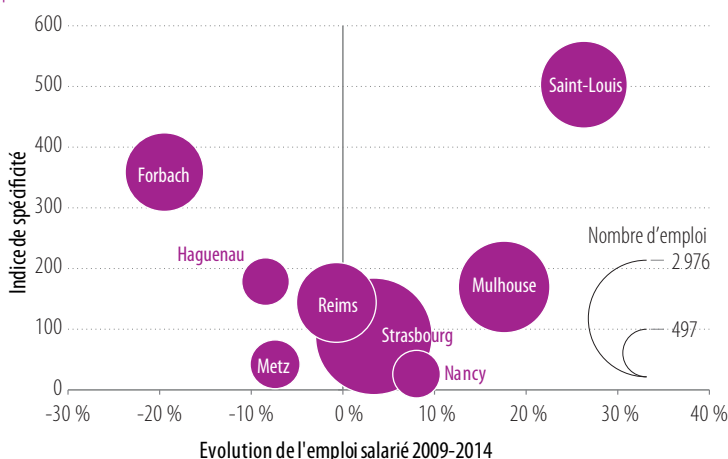
Dans son ensemble, les effectifs « du numérique » baissent de 3 % entre 2009 et 2014 dans la région (soit -828 emplois) alors qu'ils croissent de 2,6 % en France. Cette baisse des effectifs locaux est essentiellement due à des réductions d'effectifs dans les activités dites annexes et notamment de télécommunications et dans les activités industrielles de production, à l'exception de la fabrication de composants.

Les effectifs du cœur de métier augmentent de 1 163 postes, principalement dans l'édition de logiciels, la programmation et le conseil informatique.

Les activités industrielles innovantes dominées par la chimie et la pharmacie

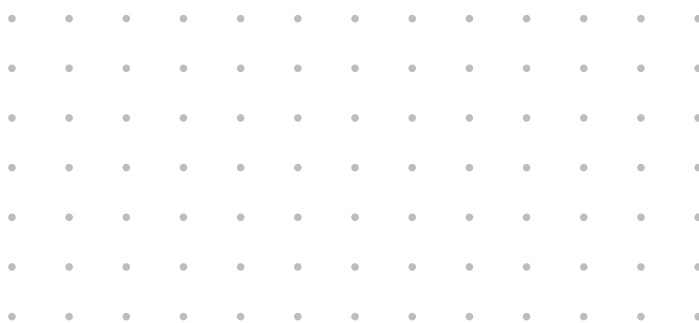
Les activités industrielles définies par l'OCDE comme innovantes (instrumentation, chimie de spécialité, pharmacie, plasturgie) représentent 230 établissements dans le Grand Est. Elles s'avèrent moins concentrées dans les zones d'emploi de Strasbourg et de Nancy que les autres activités innovantes (moins de 30 % des établissements du secteur). Le nombre d'établissements a chuté de 12 % depuis 2009, mais quelques zones d'emploi, notamment alsaciennes, voient leur position se renforcer. L'Alsace compte ainsi 63 % des 13 170 emplois de ces activités avec une orientation marquée vers la pharmacie au nord et la chimie plus au sud. La proximité de Bâle et des géants de la pharmacie explique le score important de la zone d'emploi de Saint Louis. En Lorraine, Forbach est bien placée, mais la zone perd des emplois dans ces activités, alors que Reims en Champagne-Ardenne reste stable. Ces activités représentent 1 % des emplois salariés privés dans le Grand Est et en France. Mais, les effectifs progressent de 1% dans la Région alors qu'ils diminuent au niveau national.

Positionnement des principales zones d'emploi du Grand Est dans les industries innovantes (Source : Acoess)



Note de lecture

Strasbourg compte 2 976 emplois dans les activités industrielles innovantes, et a connu une évolution de +3,4 % entre 2009-2014. Son indice de spécialisation est de 87,9 (la part des industries innovantes dans l'ensemble des activités d'avenir (10,4%) y est inférieure à celle observée dans le Grand Est (11,9%).



LES ACTIVITÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Dans la nomenclature des activités, les activités de prestations intellectuelles correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques telles que le conseil de gestion, l'ingénierie, la publicité, le contrôle et analyses techniques... La question était de savoir comment se positionnaient les zones d'emploi du Grand Est dans des activités qui sont de plus en plus souvent citées dans la littérature spécialisée comme des activités en devenir et jouant un rôle croissant dans l'attractivité des territoires.

Des activités métropolitaines

De la même manière que pour les autres activités « d'avenir », les activités de prestations intellectuelles sont **concentrées dans les tissus urbains**. Elles présentent d'ailleurs une répartition territoriale comparable à celle des établissements du numérique. A l'opposé, 17 zones d'emploi n'accueillent que 1,5 % des établissements ; les petites zones d'emploi lorraines étant particulièrement peu pourvues de ce genre d'activités.

Si l'on raisonne non plus en termes d'établissements mais d'emplois, la **répartition spatiale de ces activités est encore plus inégalitaire** puisque les 6 principales zones d'emploi regroupent les deux tiers des emplois de prestations intellectuelles.

Un tissu et des emplois qui croissent insuffisamment

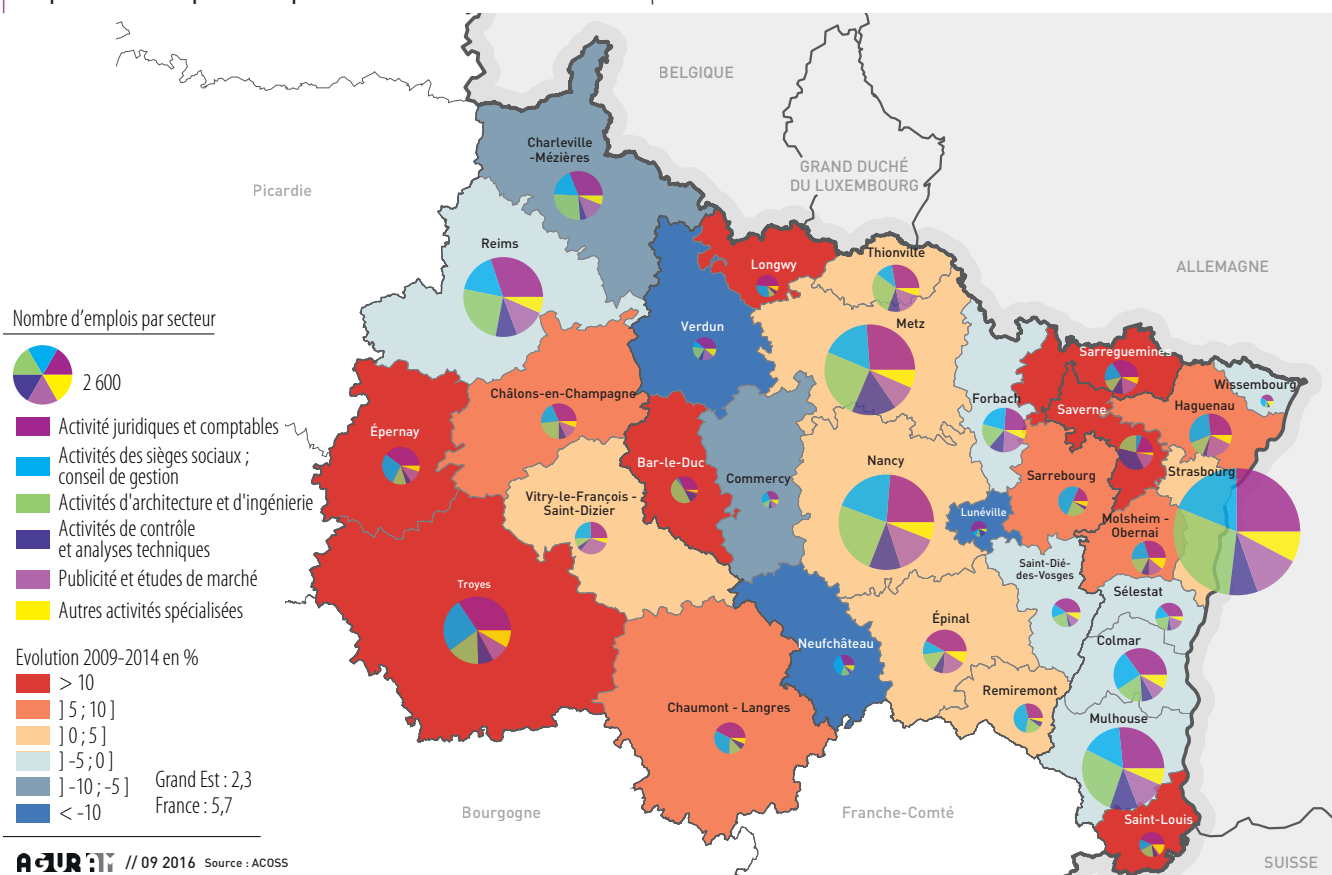
Les 29 000 établissements de prestations intellectuelles ne représentent que 10 % des établissements du Grand Est, contre 12 % dans le reste de la France. La progression du nombre d'établissements est certes notable (+45 % entre 2009 et 2014), mais elle est inférieure à la croissance nationale de ces établissements : +48 %. Certaines petites zones s'en sortent toutefois bien, avec un taux de création supérieur au taux moyen régional, mais la faiblesse des effectifs doit inciter à la prudence.

Cette dynamique de création d'établissements s'accompagne d'une dynamique de l'emploi.

De 58 200, ils sont passés à 59 500, soit une augmentation de 2,3 %... bien inférieure aux 5,7 % observés au plan national.

Les évolutions sont par ailleurs contrastées dans la mesure où, parmi les principales zones d'emploi, Metz, Nancy, Strasbourg et Troyes gagnent des emplois alors que Reims et Mulhouse en perdent.

Emplois salariés privés en prestations intellectuelles en 2014 par secteur et évolution 2009-2014



2

SYNTHÈSE

■ Les activités

- Le Grand Est est un territoire historiquement industriel, notamment dans sa partie alsacienne et dans la partie est de la Lorraine. Mais c'est un **territoire en perte de vitesse**. Sa compétitivité faiblit et la productivité de ses emplois baisse depuis une quinzaine d'années, ce qui renforce la concurrence à laquelle il doit faire face, de la part d'autres régions ou de pays à plus bas coûts en main-d'œuvre.
- Cette économie industrielle semble, d'une manière générale, intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, correspondant sans doute à des activités d'assemblage, de production de masse, dans le travail des métaux et la métallurgie ou l'automobile par exemple. Le fait d'avoir une **main-d'œuvre peu qualifiée** ne joue pas en faveur de l'attractivité du territoire.
- Le faible dynamisme des activités industrielles et les pertes d'emploi constatées dans de très nombreuses branches génèrent une **faible progression des revenus** ainsi qu'une dynamique démographique amorphe, ce qui, en retour, impacte les activités tournées vers les consommateurs locaux. N'étant pas soutenues par la consommation, **ces activités présentielle sont également peu dynamiques** et perdent des emplois. Au final, plus que les restructurations industrielles qui touchent l'ensemble du territoire national, ce sont ces spécificités locales qui expliquent l'impact particulièrement fort de la crise démarrée en 2008 et qui ont encore creusé l'écart avec la France de province à partir de 2012.
- Parallèlement à cette sur-représentation de l'industrie, **les activités de services** aux entreprises

notamment **sont sous-représentées**. Or ces activités tiennent une place de plus en plus importante dans la création de la richesse et constituent des vecteurs d'attractivité pour d'autres entreprises, de services (effets d'agglomération) ou industrielles en quête d'ingénierie et de services techniques. Les effectifs de ces activités certes croissent, mais moins fortement que dans d'autres régions françaises et notamment celles situées à l'ouest et au sud du pays, dynamiques et disposant d'une main-d'œuvre plus qualifiée. Seules les industries innovantes tirent leur épingle du jeu : avec une croissance régionale supérieure à celle observée au niveau national, et un poids dans l'emploi salarié équivalent.

- **Au final, l'écart s'accroît. Une sorte de « hiérarchie » des régions semble s'installer :** l'Ile-de-France vient en tête, suivie d'Occitanie, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de PACA... puis les autres. Ce qui est confirmé par l'évolution des **activités innovantes**, de recherche et développement et des activités de prestations intellectuelles. Ces activités sont généralement vues comme des activités conditionnant l'avenir des territoires. Dans aucune des « rubriques », le Grand Est n'est bien positionné et sa **situation relative se dégrade**.



■ Les territoires

- Cette présentation d'ensemble, très simplifiée, ne doit pas faire oublier qu'au sein de la région, existent de **fortes disparités**.
- Si l'est de la Lorraine et l'Alsace présentent sur bien des points des **similitudes** (concentration d'emplois ou place de l'industrie...), la **Champagne-Ardenne, de manière générale, se démarque**. Sa densité en emploi est moindre et l'industrie y tient moins de place, mais elle est portée par ses vins.
- De la même manière, les **dynamiques économiques des territoires ruraux sont très différentes** de celles qui animent les territoires les plus urbains, constitués autour d'intercommunalités importantes. Les petites zones d'emploi ne sont pas, par nature, en capacité de capter des activités métropolitaines (recherche, services aux entreprises à haute intensité en connaissances, services de technologies de l'information...). Elles sont donc fortement **dépendantes des activités agricoles**, des services orientés vers le public et des services de proximité aux entreprises comme les activités comptables.
- Mais, même au sein des plus grandes zones d'emploi, certaines se démarquent. **Nancy et Strasbourg tiennent plus ou moins bien leur rôle de métropoles**, tandis que des zones d'emploi comme celles de Metz ou Mulhouse sont plus à la peine lorsqu'il s'agit d'attirer des activités métropolitaines, innovantes. Ces zones sont alors desservies d'une part, par une perte d'emplois industriels ; d'autre part, par **une faible capacité à générer ou à attirer de nouveaux emplois dans des activités d'avenir**.

Poursuivre les réflexions sur l'économie du Grand Est : quelques pistes.

Cette étude donne à voir les points gris ou noirs de l'économie de la région Grand Est, mais il est vrai qu'on ne peut résoudre que les problèmes que l'on a préalablement posés.

Pour avoir une vision plus complète de l'économie du Grand Est, des travaux complémentaires sont nécessaires. Sans souci d'exhaustivité, les domaines suivants pourraient faire l'objet de travaux spécifiques :

- L'économie touristique et la manière de mieux valoriser un potentiel indéniable
- Une approche de la création/disparition d'entreprises pour repérer des dynamiques entrepreneuriales
- L'économie transfrontalière, comprenant aussi bien les types d'emplois tenus par les transfrontaliers que les échanges entre entreprises
- L'internationalisation de l'économie du Grand Est, trop peu présente sur les grands marchés et les grands émergents
- L'économie agricole et plus largement les dynamiques des zones rurales

La place des TPE/PME dans l'économie régionale : comment favoriser la croissance des petites entreprises ? Nature des liens entre les TPE/PME et les plus grandes...

En complément, une approche plus qualitative serait bienvenue. Quelles sont les « pépites » du territoire ? Quelles sont les pratiques exemplaires en matière de développement territorial, qui mériteraient, au plan régional, d'être davantage diffusées ? Quelles sont pratiques les plus porteuses de renouveau ?

3

POINTS DE VIGILANCE

■ Le Grand Est : un territoire très hétérogène au plan économique

Les zones d'emploi sont de tailles très variables, les activités diffèrent d'une zone à l'autre ; certaines sont entraînées par un grand pôle urbain, d'autres sont des zones rurales... Cette situation concourt à réexaminer des questions qui se posaient dans les stratégies d'aménagement des années 60 :

- *faut-il un schéma régional qui s'impose aux territoires ou*
- *faut-il plutôt concevoir le schéma régional comme la résultante de concertations menées autour de stratégies élaborées au niveau infra-régional et mises en cohérence au niveau régional ?*

Au fond, se pose la question de la définition de l'intérêt régional. Il est possible d'élaborer un schéma régional a-territorial, en définissant par exemple des Domaines d'Action Stratégiques et en déclinant des actions sectorielles. L'intervention publique a alors toutes les chances d'être concentrée sur quelques activités « d'avenir », donc sur quelques territoires. Il est également possible de territorialiser le schéma. Il s'agit alors d'analyser les configurations territoriales, **d'identifier des problématiques communes** afin d'y apporter les solutions adaptées.

Par ailleurs, l'une des questions, et non des moindres, sera d'**organiser la convergence entre des orientations différentes** prises par les anciennes régions qui présentent chacune des spécificités. La remise en cause du fort développement de certaines activités, privilégiées ici ou là, pourrait se solder par des contractions d'effectifs non négligeables.

■ Hiérarchiser les territoires ou organiser leur solidarité ?

L'économie des zones les plus rurales repose sur l'agriculture et quelques services de proximité et, dans un certain nombre de cas, sur un site industriel unique. Ces zones sont donc exposées à un choc

sectoriel, à la crise que traverse l'agriculture... Pour de nombreux territoires, plus que de capter des activités, l'enjeu est de réussir à capter des revenus, ce qui peut être réalisé grâce à des **politiques touristiques fortes**. Le maintien de la **qualité environnementale des zones rurales** constitue un enjeu d'autant plus fort que c'est un élément d'attractivité pour les villes.

Enfin, **repenser l'articulation des villes**, zones de consommation des produits agricoles **et des lieux de production des denrées agricoles** semble une nécessité.

D'une manière générale, le mouvement de métropolisation, la concentration des activités les plus créatrices de valeur ajoutée dans les principales villes, pose de manière renouvelée la question de la solidarité entre territoires. Faut-il concentrer les investissements dans les endroits les plus rentables, donc les villes ? Ce serait sans doute une erreur, même si les investissements à consentir dans les différents types d'espaces sont de natures différentes.

La dynamique des métropoles mériterait être confortée pour réduire l'écart entre des métropoles comme Toulouse ou Lyon-Grenoble qui sont de plus en plus attractives. Au plan national, se dessine une nette hiérarchie entre l'Ile de France, la région Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes... et les autres. Mais également **aider les « villes moyennes » à conforter leur position** pour qu'elles offrent des services aux activités qui sont dans leur environnement. Toutes les villes ne pourront devenir des métropoles, mais toutes doivent être en mesure d'offrir un cadre de vie de qualité, un ensemble de services aux entreprises comme au public, pour stabiliser les entreprises et éviter leur fuite vers les métropoles, pour que les créateurs soient incités à rester dans ces villes plutôt que d'aller eux aussi rejoindre les métropoles. Il est donc important que les villes moyennes de la région retrouvent une dynamique interne, car c'est en étant dynamique que l'on est attractif, et non l'inverse.

■ Soutenir l'innovation tout en confortant l'existant

Il convient bien évidemment de **soutenir l'innovation**, la recherche et développement, la high tech, le numérique... qui ne pèsent pas suffisamment dans l'économie régionale, y compris dans l'économie des zones d'emploi les plus urbaines. A défaut, les régions de l'ouest et du sud de la France prendront le pas et se partageront le gâteau.

Mais il convient aussi de **soutenir les activités moins intensives technologiquement** et de les aider à investir pour monter en gamme, renouveler leurs produits, marchés, méthodes etc. Compte tenu de l'importance des activités industrielles sur l'ensemble du territoire, la question se pose de la manière de **pérenniser le tissu industriel existant**. Il offre des emplois plus stables et, de manière générale, mieux rémunérés que dans les activités tertiaires. Son maintien est donc un enjeu fort, d'autant que l'industrie reste un vecteur essentiel de l'innovation. C'est un facteur d'entraînement pour les autres secteurs économiques.

Pour une fois, il est possible de s'inspirer de l'exemple allemand. Alors que l'effort de recherche et développement, en France, est consacré aux activités high tech, en Allemagne, une partie très importante de l'investissement en R&D est orientée vers les activités de moyenne intensité technologique. Le résultat en est que la machine-outil allemande, pour ne prendre qu'un exemple, toujours améliorée, sans cesse perfectionnée, conquiert le monde, tandis que le secteur de la fabrication de machines, en France, périlite dangereusement faute d'investissements. On ne peut tout miser sur des innovations de rupture, il faut aussi **aider les entreprises à faire des petits pas**, de la même manière qu'il ne faudrait pas oublier que l'innovation n'est pas que technologique. De ce point de vue, viser la croissance du nombre de brevets déposés, de l'effort de recherche des entreprises, qui bien trop bas effectivement, est un objectif, mais **faciliter l'accès des petites entreprises aux technologies** innovantes constitue son pendant. Le développement territorial est en grande partie

lié à la manière dont les acteurs locaux peuvent ou non mobiliser et combiner les différentes ressources matérielles et humaines. Dans ce cadre, la politique doit viser en premier lieu à faciliter l'accès aux ressources et à **accroître l'efficacité des réseaux d'acteurs** qui sont des vecteurs essentiels des dynamiques d'innovation.

■ Travailler au renouvellement du tissu économique

L'exemple de l'Allemagne qui vient d'être cité indique également que **conquérir de nouveaux marchés extérieurs non européens** pourrait constituer un objectif pertinent. Mais cela suppose que le tissu économique soit renouvelé car il est actuellement trop dépendant (dans sa partie alsacienne notamment) des pays frontaliers.

Une politique de **soutien à la création d'entreprises** semble donc indispensable, mais n'aura que peu d'effet si, d'une manière générale, **le niveau de qualification** de la population n'est pas accru.



Rédaction et cartographies

Agences d'urbanisme de la Grande région Est (FNAU)

John Baude, Viviane Bégoc, Amel Benchernine, Jean-Marc Choné, Christel Estragnat, Marie-Pierre Ferrari, Jean Isenmann, Didier Taverne, Fabienne Vigneron, Michaël Vollot

Conception graphique

Aduan

Alexandre Colin, Gérard Saccomandi

Mise en page

Adeus

Jean Isenmann

Crédits photos

Centre Pompidou-Metz / Shigeru Ban architects Europe & Jean de Gastines, photo de Raphael Dörck • C. Courtois • A. et F. Hatat • Jean Isenmann • Michel Jolyot • Christophe Manquillet • Baccarat • Novasep

Agence d'urbanisme et de
développement de la région de Reims
(AUDRR)

Agence d'urbanisme et de
développement de l'agglomération et
du pays de Châlons-en-Champagne
(AUDC)

Agence d'urbanisme et de
développement durable Lorraine Nord
(AGAPE)

Agence d'urbanisme d'agglomérations
de Moselle (AGURAM)

Agence de développement et
d'urbanisme de l'aire urbaine
nancéienne (ADUAN)

Agence de développement et
d'urbanisme de l'agglomération
strasbourgeoise (ADEUS)

Agence d'urbanisme de la région
mulhousienne
(AURM)